

Bilan d'activité | rSa

2014



Principales caractéristiques des bénéficiaires
Les bénéficiaires au regard de l'emploi /
La contractualisation / La part des aides dans la
contractualisation / **Les principales**
thématiques d'insertion en 2014

I. Introduction

La légère diminution du taux de chômage sur le bassin d'emploi de Strasbourg, à près de 10.3% en 2014 pour 10,7% en 2013, n'est pas suffisamment significative pour indiquer un renversement de tendance. Nos publics ne semblent pas avoir été concernés par cette diminution du taux de chômage puisque ce sont 1639 bénéficiaires de plus, sur le bassin de Strasbourg, qui se sont inscrits comme demandeurs d'emploi à Pôle emploi sur la même période. Par ailleurs, et dans le même temps, le nombre d'allocataires du rSa, tous types de rSa confondus, augmente de 5.52 %, soit 999 ménages allocataires de plus en un an.

L'étude des contrats d'engagement démontre encore en 2014 la prévalence des problématiques sociales, par rapport à celles de l'emploi, puisqu'elles représentent 59%. Les bénéficiaires du rSa toujours plus nombreux à s'inscrire en tant que demandeurs à Pôle Emploi concilient une certaine autonomie dans leur recherche d'emploi avec, la nécessité d'un accompagnement plutôt social. De ce fait nombre de référents sociaux accompagnent des bénéficiaires qui ont aussi des problématiques professionnelles.

L'année 2014 se caractérise par une augmentation du nombre de contrats en cours de validité sur l'année et par une augmentation du nombre de personnes accompagnées. En effet, dans le même temps, et malgré l'augmentation du nombre de ménages allocataires dans le périmètre des droits et des devoirs le taux de contractualisation a augmenté puisqu'il passe de 45% en 2013 à 51% en 2014

Le dispositif rSa a connu sur le territoire de Strasbourg un certain nombre de changements liés au Pacte de Réussite qui a commencé à être mis en œuvre par le Département en 2014. Il a permis la redéfinition du cahier des charges des organismes professionnels et sociaux, l'élargissement des organismes référents (ESCAL, Ateliers passerelles...) et a préparé en concertation avec la Ville le renforcement, au titre du FSE des moyens en insertion professionnelle. L'année 2014 se caractérise également par le démarrage sur le territoire de Strasbourg de la lutte contre la fraude, engagé par le Département, avec 1096 contrôles initiés ou réalisés. L'année 2014 a été le témoin de difficultés accrues de certains organismes sociaux (ACCORD, ARPOMT).

Il est à noter la mise en place en cours d'année des ateliers de mobilisation vers l'emploi pour les personnes proches de l'emploi.

L'action de l'Equipe Technique Emploi a permis la poursuite des actions collectives ou de mobilisation en direction des publics éloignés de l'emploi, et l'obtention de bons résultats en termes de placement à l'emploi ou de reprise d'activité.

Le nombre d'allocataires ne cessant d'augmenter, dans un temps où ceux-ci s'inscrivent de manière

toujours plus importante à Pôle emploi, ainsi que la prévalence constante des problématiques sociales, obligent les acteurs de ce dispositif à mettre en place des formes d'accompagnement social et professionnel coordonnées et synchrones. L'approche globale de l'accompagnement avec Pôle Emploi prévue en 2015 va dans ce sens.

II. Les principales caractéristiques des bénéficiaires du rSa

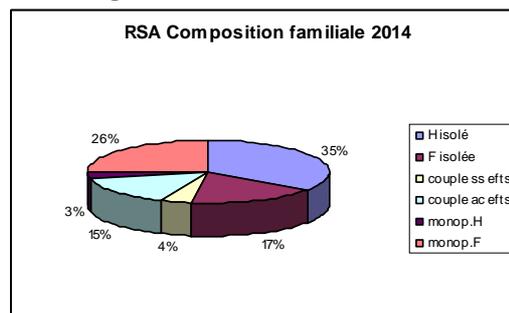
Répartition des bénéficiaires par type de RSA en décembre 2014

Répartition des allocataires par catégories et par collectivités		STRASBOURG		BAS-RHIN
rSa socle	rSa socle	11329	56 %	20299
	rSa majoré	1267	45 %	2797
	Total	12596	55 %	23096
rSa socle ou majoré + activité	rSa socle + activité	2222	50 %	4426
	rSa majoré + activité	155	38 %	404
	Total	2 377	49 %	4830
rSa activité		4121	43 %	9680
Total global		19094	51 %	37606

Strasbourg concentre en 2014 de manière stable par rapport à 2013, 56% des bénéficiaires du rSa sans aucune activité professionnelle du département. L'ensemble du nombre des bénéficiaires du rSa a augmenté à Strasbourg de décembre 2013 à décembre 2014 (en référence aux données consolidées de la CAF pour 2013 et 2014 fournies par le Conseil départemental en mars 2015) de 5.52 %, soit de 999 bénéficiaires du rSa au total.

Les bénéficiaires du seul rSa activité augmentent, eux de 13.83% (pour 6.84 % en 2013) sur la même période, soit de 501 ménages, ainsi que les bénéficiaires des rSa socle et majoré + activité qui augmentent eux de manière moins significative de 13.83 % (pour 15.69 % en 2013), soit de 498 bénéficiaires.

Composition familiale des bénéficiaires à Strasbourg



La part des personnes seules avec ou sans enfant est stable en 2014 par rapport à l'année précédente et représente 81 % des ménages.

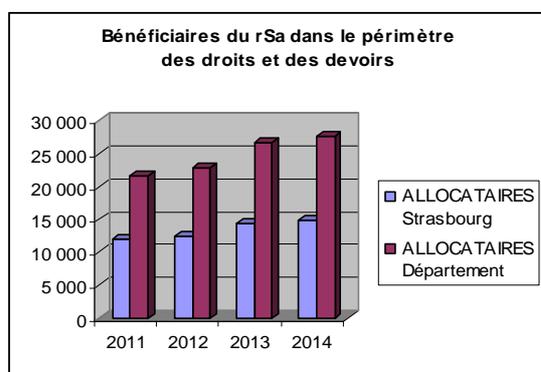
Comme en 2013, la part des personnes seules sans enfant est de 52 % des bénéficiaires strasbourgeois. Les familles monoparentales constituent 29 % des bénéficiaires du rSa, les couples avec ou sans enfants représentent 19 % des bénéficiaires.

Avec une population couverte par le rSa de **39 614 personnes, en 2014**, le pourcentage de personnes bénéficiaires du rSa ou qui vivent à l'aide de cette allocation représente **14.55% de la population strasbourgeoise** (cf. dernières données INSEE de 2011), alors qu'elle n'était que de 13.67% en 2013 (en référence aux données consolidées de la population couverte en 2013) fournies par le Conseil Général, soit une augmentation en un an de 0.88 %.

Cette progression inquiétante, année après année, de la population couverte par le rSa, devrait nous amener à intensifier nos formes d'intervention en direction de ces publics et à renforcer les actions préparant et facilitant les reprises d'activité.

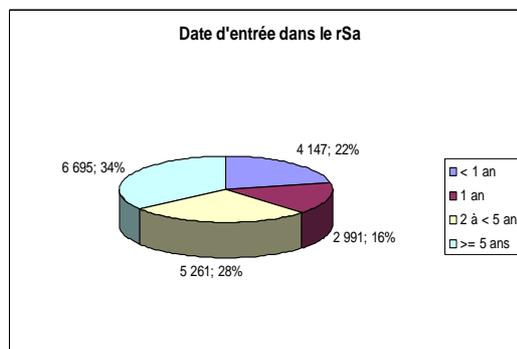
Tableau de l'évolution du nombre des bénéficiaires du rSa dans le périmètre des droits et des devoirs

Années	Strasbourg	Département
Déc 2011	11 932	21 644
Déc 2012	12 456	22 771
Déc 2013	14 368	26 673
Déc 2014	14 841	27 665



L'augmentation du nombre des ménages bénéficiaires du rSa dans le périmètre des droits et des devoirs, revenant à la charge du Département et

par délégation à la Ville de Strasbourg est à relever, puisqu'elle augmente, de 2013 à 2014 de 3.18% soit de 473 bénéficiaires (en référence aux données consolidées de la CAF pour 2013 et 2014 fournies par le Conseil Général du Bas-Rhin). Cette augmentation accompagne la progression du nombre des ménages allocataires dans l'ensemble du Département.



La part la plus importante des bénéficiaires du rSa strasbourgeois est constituée par ceux qui sont dans le dispositif depuis plus de 2 ans. Ils représentent, en effet, 62% des publics. Ce sont donc deux tiers des publics qui « stagnent » dans ce dispositif et qui n'ont pas connu d'amélioration significative de leur situation leur permettant de sortir du droit au rSa. Les bénéficiaires de 1 an et moins dans le droit ne représentent que 22% des bénéficiaires.

III. Les bénéficiaires du rSa au regard de l'emploi

Tableau de l'évolution du taux de chômage sur le bassin d'emploi de Strasbourg

Années	Strasbourg
2009	9,9 %
2010	9,5 %
2011	9,8 %
2012	10,1 %
2013	10,7 %
2014	10,3 %

Selon les données fournies par Pôle Emploi, le taux de chômage diminue de 2013 à 2014 de 0.4%.

Tableau de l'évolution du nombre des bénéficiaires du rSa inscrits à Pôle Emploi sur le bassin d'emploi de Strasbourg

Années	Strasbourg
2009	7 442
2010	8 766
2011	9 125
2012	10 060
2013	11 733
2014	13 372

Le nombre de bénéficiaires du rSa correspond en 2014 à 26.62% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sur le bassin d'emploi de Strasbourg. En une année ils ont augmenté de 1673 inscrits.

En 2013 le nombre des bénéficiaires du rSa inscrits en tant que demandeurs d'emploi à Pôle emploi était près de 12000 et en 2014 nous sommes à plus de 13000 inscrits. Cela s'explique par le peu d'impact de la légère amélioration de la situation économique sur les populations les plus fragiles. Le nombre très important des inscrits démontre que pour cette population, souvent stigmatisée comme se complaisant dans l'assistance, la recherche d'emploi est une des grandes priorités. Cette augmentation qui n'a cessé de s'amplifier depuis 2009 peut s'expliquer aussi par les incitations devenues systématiques à le faire par tous les référents et par une certaine autonomie des bénéficiaires dans leur recherche d'emploi.

IV. La contractualisation

1. Les contrats : répartition et contenu

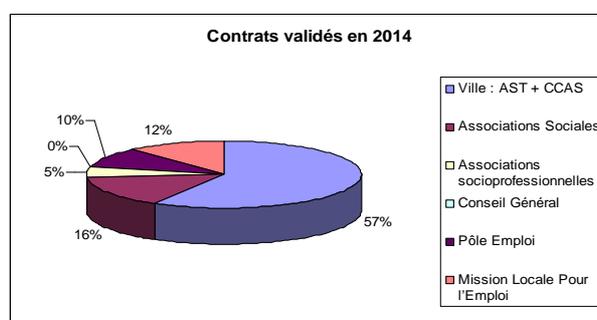
L'année 2014 se caractérise par une augmentation du nombre de contrats en cours de validité sur la période par rapport à l'année 2013. En effet en 2013, nous avons 16384 contrats d'engagement en cours de validité pour 16523 en 2014.

Les contrats validés pendant l'année 2013 connaissent eux une légère baisse, de 10420 en 2013 ils passent à 9948 en 2014. Cela s'explique par une durée de validité des contrats plus longue (contrat de 12 mois)

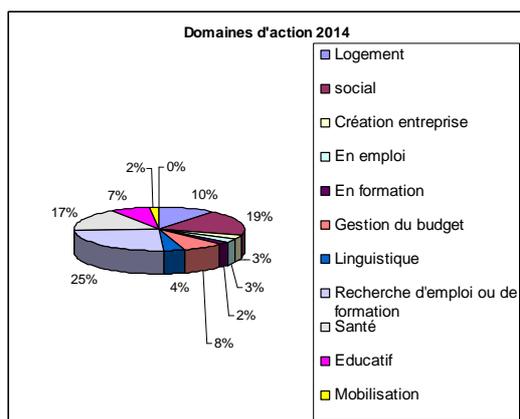
Le nombre total de personnes accompagnées, qui ont eu au moins 1 contrat en cours de validité sur la période, a augmenté puisqu'il passe de 9248 en 2013 à 9901 en 2014, ce qui représente 2/3 des personnes accompagnées dans le périmètre des droits et des devoirs. Les places d'accompagnement disponibles dans les organismes assurant une référence de

parcours ont été intégralement mobilisées en 2014. Quant au Service d'Action Sociale Territoriale de la Ville, il a poursuivi son effort de prise en charge et atteint encore une fois cette année la limite de ses possibilités.

Contrats validés en 2013	Nbre Contrats	%	Nbre Familles	Nbre Personnes
Ville : AST + CCAS	5802	58,32%	3714	3992
Associations Sociales	1545	15,53%	913	1017
Associations socioprofessionnelles	469	4,71%	329	332
Conseil Général	11	0,11%	11	11
Pôle Emploi	974	9,79%	944	970
Mission Locale Pour l'Emploi	1147	11,53%	872	876
Total	9948	100%	6783	7 198



Domaine	Nbre Action	%	Nbre Familles	Nbre Personnes
Logement social	2270	10,47%	1672	1758
Création entreprise	4093	18,89%	3388	3500
En emploi	691	3,14%	532	545
En formation	564	2,60%	496	499
Gestion du budget	502	2,32%	448	454
Linguistique	1671	7,71%	1220	1301
Recherche d'emploi ou de formation	890	4,11%	634	681
Santé	5397	24,90%	4202	4351
Educatif	3635	16,77%	2555	2686
Mobilisation divers	1513	6,98%	1155	1215
	436	2,01%	396	398
	9	0,04%	9	9
Total	21671	100%		



Le département rSa a enregistré en moyenne mensuelle, après validation, 829 contrats d'engagement et a examiné en 2014 près de 11 000 contrats si l'on tient compte des contrats qui ont fait l'objet d'un refus de validation.

Il est à noter une stabilité, d'une année sur l'autre, de la répartition des contrats présentés avec près de 74 % des contrats par les référents sociaux de la Ville de Strasbourg et les associations sociales. 26 % des contrats sont à la charge des référents professionnels, essentiellement de la Mission Locale Pour l'Emploi. La part croissante prise par Pôle emploi dans la contractualisation se confirme.

La part, en 2014 des actions d'insertion sociale est relativement stable avec 60.86 % alors qu'elles étaient de 61,18% en 2013. Il en est de même pour les actions d'insertion professionnelles qui représentaient 38.82% en 2013 et qui se situent, en 2014, à hauteur de 39.14%.

2. La validation des contrats et la réorientation des bénéficiaires

Instance - Contrats	Nb contrats
Contrat de dérogation étudiant	15
Contrat de levée de suspension	216
Contrat d'engagement	701
PPAE	676
Total	1608

Le département rSa a assuré en 2014 la tenue de 44 instances de réorientation. Le nombre de dossiers qui y ont été examinés est en augmentation en 2014 par rapport à l'année précédente, puisque l'on passe de 1402 dossiers en 2013 à 1608 en 2014.

Près de 2/3 des situations présentées dans les 4 instances de réorientation mensuelles, réunies 44 fois au cours de l'année, ont donné lieu à un changement de référent, avec une tendance qui se poursuit d'une année sur l'autre, de l'importance des changements du social vers le professionnel et de la confirmation du rôle de référent par Pôle Emploi qui devient référent souvent faute de place disponible

dans les organismes professionnels. Ceci démontre, une fois de plus les bonnes articulations existantes entre les référents sociaux et les référents professionnels et confirme l'existence d'une véritable logique de parcours sur le territoire de Strasbourg.

Instance - Examens aboutissant à réorientation	1er contrat pour confirmation suivi PE	363
	Absence d'évolution sociale ou professionnelle	17
	Demande de changement de référent	196
	Déménagement	15
	Difficultés rencontrées par le référent	1
	Évolution du professionnel vers le social	52
	Évolution du social vers le professionnel	262
	Autre	76
	Non renseigné	40
	Emménagement	10
	Total	1032
Instance - Examens aboutissant à convocation		60

3. La validation des contrats et la convocation des bénéficiaires en CTRSA

Bureau - Étapes de la procédure	Nb convocations
1ère convocation	816
Explications écrites	59
Récidive parcours insertion	29
Total	904

Les bureaux de la CTRSA ont été réunis 44 fois en 2014 avec une diminution du nombre de personnes convoquées puisqu'il passe de 1254 en 2013 à 904 en 2014

Cette diminution du nombre de personnes convoquées s'explique par le changement de procédure de suspension de l'allocation intervenu en mars 2014 Ce sont en moyenne 21 personnes qui ont été convoquées mensuellement dans le cadre de la procédure de sanction en Bureaux de CTRSA.

Le pourcentage des personnes ayant été, en 2014, sous le coup d'une suspension est de 56 %, en

diminution par rapport à 2013, puisqu'il était alors de 62,50%. Le nombre des avis de maintien est en augmentation puisqu'il passe de 37% à 44%.

Bureau - Décisions	Nb convocations
Non renseigné	22
Réduction - Obsolète	5
Suspension - Obsolète	13
Maintien simple - Obsolète	34
Validation du contrat - Obsolète	19
Maintien réorientation - Obsolète	6
Réduction pour absence - Obsolète	26
Suspension pour absence - Obsolète	28
Réduction suite à maintien - Obsolète	1
Maintien simple et info. coll. - Obsolète	26
Sanction	457
Maintien	260
Radiation	7
Total	904

4. La part des réunions collectives dans la contractualisation

Nb convoc	Nb pers convoquées	Nb pers vues
2438	2029	1380

Absence	Nb de convocations	%
Adresse incorrecte	13	0.53%
En attente de justification	26	1.07%
Justifiée	466	19.11%
Non justifiée	537	22.03%
Présents	1396	57.26%
Total	2438	100 %

Organisateur	Nb de convocations	%
Mission locale	191	7.83%
UT Centre	338	13.86%
UT Est	453	18.58%
UT Nord	302	12.39%
UT Ouest	417	17.1%
UT Sud	305	12.51%
UT Sud-ouest	431	17.68%
Non renseigné	1	0.05%
Total	2438	100,00 %

Le département rSa a assuré le suivi de **75 réunions collectives de 1^{ère} contractualisation**, au total, pendant l'année 2014 soit un nombre de réunions stable.

Ce sont au total 2029 **bénéficiaires du rSa** différents qui, dans les plus ou moins 3 mois après l'ouverture du droit, ont été convoqués à ces réunions collectives, soit **23** de plus qu'en 2013, avec un nombre moyen de **27 personnes** convoquées par réunion, si l'on tient compte de l'absence de réunions en août 2014.

1912 bénéficiaires du rSa au total ont contractualisé pour la première fois tout de suite à l'issue des réunions collectives ou après une nouvelle convocation en réunion suite à une justification d'absence, ou encore après un passage en Bureau de CTRSA, soit 118 de plus qu'en 2013.

Il était prévu qu'à la fin de l'année 2014 le service Insertion de la Ville de Strasbourg dans le cadre de la convention passée avec la CAF du Bas-Rhin passe de contractualisations à l'issue des réunions collectives à la mise en place d'un réseau des partenaires favorisant le raccourcissement des délais entre l'instruction de la demande de rSa et la première contractualisation. Ce réseau devait permettre également de vérifier et de permettre l'accès aux droits des bénéficiaires (santé, inscription à Pôle emploi, accompagnement social ou professionnel...). Or cette mise en réseau des partenaires ne s'est pas substituée aux réunions collectives mensuelles des bénéficiaires entrant dans le droit. La réalisation en est différée en 2015.

5. La part des réunions collectives pour les jeunes de moins de 25 ans

L'équipe rSa+ de la Mission Locale Pour l'Emploi constituée de deux conseillères emploi, a assuré, en 2014, sur la base de convocations du département rSa, l'animation des réunions collectives de 1^{ère} contractualisation en direction des jeunes bénéficiaires du rSa majoré de moins de 25 ans ainsi que des bénéficiaires du rSa majoré jusqu'à l'âge de 28 ans.

En 2014, 150 nouvelles personnes ont bénéficié d'un accompagnement soit en moyenne 15 par mois. En décembre 2014, l'équipe RSA+ a accompagné au total 410 jeunes femmes.

Le profil des publics

Le public accompagné par l'équipe RSA+ se distingue du public traditionnel de la Mission Locale car il est plutôt moins qualifié, une plus grande partie réside en ZUS (52 % contre 40 %), et les problèmes liés au logement et à la garde d'enfant représentent des freins plus importants que pour le public accompagné dans les antennes de la MLPE.

Fin 2014, avec 85 personnes en situation d'emploi ou de formation et 89 qui sont sortis de l'accompagnement pour d'autres raisons ce sont au total **236 personnes qui sont toujours en accompagnements.**

Leur situation est la suivante :

Situation	Nombre
Création d'activité	2
Demandeur d'emploi	80
Emploi	76
Formation	7
Non professionnelle	9
Total général	174

Pour l'ensemble des suivis, parmi les 410 personnes accompagnées au cours de l'année 2014 :

- 85 ont retrouvé un emploi, contre 105 en 2013
- 7 une formation, contre 40 en 2013

6. Traitements du « Mon Parcours »

Le département rSa a enregistré, en 2014, 1334 documents « Mon Parcours » qui sont les déclaratifs de situation sociale et professionnelle renseignés par les personnes convoquées en réunion collective de 1^{ère} contractualisation.

Ces enregistrements permettent au département rSa de disposer de données sociographiques des bénéficiaires du rSa à leur entrée dans le périmètre des droits et des devoirs. Ces données traitées et mises en rapport avec le contenu des contrats d'engagement permettent d'avoir une connaissance des besoins et de l'évolution des parcours individuels.

Quelques résultats

27.51% des personnes ont des difficultés d'ordre linguistique,
 39.65% recherchent un logement ou un hébergement,
 33.35% ont des difficultés pour payer leurs factures,
 10.85% souhaitent faire garder leur enfant,
 43.25% ont un permis voiture,
 71.39% utilisent le bus ou le tram pour se déplacer,
 27.36% ont des difficultés de santé,
 65.36% ont la CMU,
 21.96% ont un niveau CAP/BEP,
 15.89% ont un niveau Bac,
 19.71% ont un niveau bac + 2 et plus,
32.15% ont déjà suivi une formation professionnelle,
 31.25% ont une expérience professionnelle de 1 à 5 ans,
 34.10% ont déjà eu une expérience professionnelle entre 5 et 20 ans et plus,
48.42% sont inscrits à Pôle emploi.

L'ensemble des pourcentages est constant par rapport à 2013 à l'exception des pourcentages des personnes ayant déjà suivi une formation professionnelle puisqu'il était de 23.47% en 2013 et qu'il est de 35.2% en 2014 et des personnes inscrites à Pôle Emploi qui passe de 40.35% à 48.42%.

V. La part des aides dans la contractualisation

1. L'APRE

312 demandes d'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi sont parvenues au département rSa en 2013, contre 230 en 2012.

Parmi elles, 90% ont été validées et ont donné lieu à un paiement au cours de l'année. Cette aide a concerné près de 200 bénéficiaires différents constitués à part égale de femmes et d'hommes.

La moyenne des sommes versées s'élève à 670€ (contre 730€ en 2012). Les sommes mobilisées par bénéficiaire sont en baisse et restent donc toujours largement en-deçà du plafond de l'aide mobilisable fixée depuis septembre 2012 à 2 500€.

La très forte hausse constatée l'année dernière se poursuit. Cette année aussi elle doit être mise en lien avec la connaissance et l'appropriation du dispositif par les travailleurs sociaux et les usagers. Elle n'est pas à corroborer avec une reprise de l'activité économique. En effet, l'APRE est désormais très majoritairement sollicitée pour soutenir des démarches de formation, dont la part s'élève à 54.5% (contre 31.1% en 2012) tandis que la part des CDI s'effondre et ne concerne plus que 1.5% des demandes (contre 5.6% en 2012). Celle de la création d'entreprise est également en très net recul (de 10 points par rapport à 2012). Seule la part des CDD connaît une légère augmentation (+ 3.3%). 18 personnes ont bénéficié d'une contribution au financement de leur permis de conduire.

Toutefois, même dans le cadre de l'appui à la formation, le recours à l'APRE démontre sa pertinence. En effet, si la moitié des bénéficiaires sont encore, ou à nouveau, bénéficiaires du RSA socle au moment de l'élaboration du présent bilan, l'autre moitié a connu une amélioration sensible du point de vue de sa situation ainsi parmi eux :

- 32% sont désormais bénéficiaires du RSA socle + activité,
 - 31% sont bénéficiaires du seul RSA activité
 - 24% n'ont plus ni RSA socle ni activité
- (Pour les autres la situation n'est pas connue : déménagement,...)

Les activités auxquelles sont liées les demandes d'APRE ont concerné dans l'ordre :

- Formation 54.5%
- CDD 30%
- Création d'entreprise 14%
- CDI 1.5%

Les postes les plus sollicités concernent dans l'ordre décroissant :

- La mobilité (y compris permis de conduire) pour 30% des sommes
- Les repas pour un peu plus de 24 %
- La création d'entreprise à hauteur de 22%
- L'accueil enfant pour 13%
- Le reste concerne quasiment à part égale les fournitures et la présentation (un peu plus de 5%)

2. L'Aide Sociale Communale

En 2014, 6908 aides financières ont été accordées à 5157 foyers strasbourgeois pour un montant total des aides de 1 323 739 €

Près de la moitié des ménages aidés sont bénéficiaires du RSA.

Les principaux domaines d'intervention sont :

- la subsistance (aides alimentaires, paniers de légumes) 57%
- le logement (loyers, charges) : 12 %
- les dépenses énergétiques : 9%
- l'insertion sociale (vie quotidienne, soutien familial, sports, loisirs, culture, actions éducatives, classe de découverte,...) : 7%

VI. Les principales thématiques d'insertion en 2014

1. L'insertion des femmes

Cet axe demeure un axe d'intervention fort en direction des bénéficiaires du rSa

Comme les années précédentes ; il s'est agi de mobiliser des femmes éloignées de l'emploi et de les inscrire dans une dynamique de recherche d'emploi à court et moyen termes sous forme d'actions d'accompagnement de retour à l'emploi, dispensées par l'organisme de formation Retravailler Alsace.

Ainsi en 2014, 4 actions ont été réalisées et financées sur les territoires prioritaires liées à la politique de Ville. Ces actions permettent à chacune de retrouver un réel espoir de retour à l'emploi et sont à l'origine de dynamiques de quartiers intéressants. Les bons résultats en termes de retours à l'emploi sont également à souligner (aux alentours de 60 %).

Le bien fondé de ces actions et leurs bons résultats ont poussé les partenaires financeurs à proposer une action supplémentaire sur le territoire de l'Eurométropole pour 2015.

2. La mise en place d'une Equipe Technique Emploi (ETE)

Mise en place en 2012 par le Service Insertion de la Ville et le Service Emploi et Economie Solidaire de la CUS, l'Equipe Technique Emploi s'est donnée pour

objectif d'outiller les travailleurs sociaux de Strasbourg en :

- recensant les problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur accompagnement de personnes en parcours d'insertion professionnelle,
- organisant une circulation de l'information (dispositifs, initiatives, outils d'insertion professionnelle...),
- élaborant des actions innovantes favorisant la reprise d'activité.

Lors de la réunion du comité de pilotage du mois de novembre 2013, les membres se sont accordés sur le fait que l'équipe technique emploi a particulièrement atteint ses objectifs en :

- associant les référents Ville et associatif,
- organisant des actions partant des besoins recensés par les professionnels,
- fédérant les partenariats autour de projets concrets,
- répondant au besoin des professionnels d'avoir une passerelle entre l'insertion sociale et professionnelle,
- dans le même ordre d'idée, cela développe leur « culture projet », en partant d'une observation de terrain pour l'élaboration d'actions, au plus proche des besoins,
- permettant de poursuivre les réflexions avec les professionnels autour des « logiques de parcours », où les professionnels sont dans des constructions de parcours avec les personnes, ce qui donne plus de perspectives aux accompagnements.

L'équipe Technique Emploi s'est donné comme objectifs en 2014 :

- de poursuivre la dynamique d'actions, malgré l'arrêt du FSE et l'absence de portage par la MLPE,
- d'approfondir les possibilités offertes par le droit commun, par le biais des clauses, de pôle emploi, la mobilisation des contrats aidés,
- de poursuivre la démarche de réflexion autour de problématiques recensées par les travailleurs sociaux et donnant lieu à des actions adaptées, qui a fait la plus value de l'ETE.

Des groupes de travail thématiques pouvant déboucher sur la mise en œuvre d'actions

En 2013-2014, le profil type d'un bénéficiaire d'une action menée par l'équipe technique emploi est une femme (66 % des bénéficiaires), bénéficiaire du RSA (71 % de bénéficiaires), d'un niveau d'étude faible (40 % des bénéficiaires ont un niveau infra Vbis) :

		Actions			
		Ateliers CV-lettre de motivation	Action Vacataire	Action santé	Total
Nombre de participants	Hommes	67	7	4	78
	Femmes	83	53	7	143
	Total	150	60	11	221
ZUS		57	29	4	90
RSA		93	44	11	148
Nationalité	F	70	41	11	122
	UE	5	2	0	7
	HUE	75	17	0	92
Illettrisme-FLE		26	8	0	34

40,7% des bénéficiaires résident en ZUS et 15,4 % des bénéficiaires ne maîtrisent pas les savoirs de base.

Les nouveaux groupes de travail :

1) Le partenariat avec Pôle Emploi

Lors de la première équipe technique, les travailleurs sociaux de la Ville et associatifs ont manifesté leur volonté de procéder à un rapprochement avec les agences de Pôle emploi. 3 agences, celle de la Meinau, celle de l'Esplanade et celle de HautePierre partagent cette volonté d'augmenter le travail en réseau avec les partenaires du territoire.

Des premières réunions ont eu lieu sur chacun de ces territoires.

Elles ont permis un échange réciproque d'information : précisions sur l'offre de service de Pôle Emploi, identification des besoins réciproques.

Des pistes d'actions concrètes et rapidement réalisables ont été proposées :

Permettre une formation CV en ligne,
Organiser un « vis ma vie »,
Travailler en regard croisé sur une dizaine de situations.

2) Le partenariat avec les conseillers emploi du Conseil départemental

Suite à la plénière du mois de mai 2014 il avait été décidé que, compte tenu :

- des difficultés rencontrées par le Conseil départemental pour trouver du public en adéquation avec les offres emploi collectées,
- des besoins des bénéficiaires du RSA accompagnés par les travailleurs sociaux, en termes d'insertion professionnelle, il était urgent d'améliorer concrètement l'articulation de l'équipe emploi, avec Pôle emploi d'une part, et avec les partenaires qui assurent la phase de préparation des candidats (mobilisation professionnelle) d'autre part.

Deux pistes d'action ont été proposées dans le but d'expérimenter un partenariat renforcé entre l'équipe emploi et les travailleurs sociaux :

- Travail partenarial autour d'un secteur d'activité qui reste porteur en termes d'offres d'emploi : l'hôtellerie/restauration en lien également avec le Pôle Emploi de hautePierre,

- Constitution d'un groupe de bénéficiaires qui fera l'objet d'un suivi croisé.

3) FLE et ASB

Lors de la première plénière, les travailleurs sociaux de la Ville et associatifs ont indiqué que l'accès à l'offre en FLE était de plus en plus compliqué (délais d'attente prolongés pour un positionnement) et que le volume même de l'offre de formation, dans ce domaine était insuffisant.

Ce constat n'est pas neuf, simplement plus frappant aujourd'hui. L'offre de formation semble sursaturée.

2 types de « chaînons manquants » ont été évoqués par les membres du groupe.

- des actions permettant l'approfondissement du projet professionnel dans un cadre adapté à des personnes ayant des difficultés avec la langue française.

- des actions permettant d'améliorer la maîtrise de la langue pour des personnes qui ont déjà un projet professionnel plus ou moins défini.

Propositions d'actions :

a) Réaliser un classeur de l'offre :

- En recensant dans un classeur l'ensemble de l'offre de formation existante y compris de l'offre opaque pour la rendre disponible est compréhensible

b) Recenser les besoins :

- Faire un état des lieux des deux profils identifiés plus haut. Afin de réfléchir à une/réponses concrètes.

c) Innover :

- en adossant par exemple l'apprentissage de la langue à l'accès à une activité rémunérée pour répondre à la demande exprimée par les usagers (l'utilisation des CAE modulables a été envisagée)

3. L'appui technique aux référents

Le département rSa a assuré tout au long de l'année 2014 un appui technique aux référents, qu'ils soient travailleurs sociaux de la Ville ou d'associations, conseillers emploi de la Mission Locale pour l'emploi ou autres organismes socioprofessionnels, en :

- les informant de tout changement de procédures internes au dispositif,

- leur adressant les nouveaux outils liés à la contractualisation,

- les informant de tout changement législatif ou réglementaire lié au rSa,

- leur adressant de manière hebdomadaire, l'hebdo insertion, « new letter » leur permettant de prendre

connaissance de l'actualité de l'offre d'insertion à Strasbourg,

- réunissant les référents insertion de la Ville pour une information ou une analyse des pratiques professionnelles mise en œuvre au sein du dispositif rSa en vue de leur harmonisation sur le territoire,
- répondant à toutes leurs questions liées à des dossiers individuels gérés par le département rSa.

Et de manière indirecte en :

- participant aux réunions mensuelles des conseillers territoriaux d'insertion du Conseil départemental du Bas-Rhin

- répondant à toute demande de concertation du Service Insertion du Conseil Général du Bas-Rhin autour du Pacte de réussite et de sa déclinaison strasbourgeoise.

VII. En conclusion

L'année 2014, malgré l'augmentation du nombre des bénéficiaires du rSa sur le territoire de Strasbourg, se caractérise par une augmentation du nombre des personnes accompagnées et du taux de contractualisation qui franchit la barre des 50%, témoignant de l'effort soutenu réalisé par tous les organismes et services référents de parcours. Elle se caractérise également par la mobilisation de l'ensemble des organismes référents sociaux et professionnels en vue de permettre la réussite de l'insertion dans l'emploi d'un plus grand nombre de bénéficiaires du rSa.